

# LA MONTAGNE

GRAND QUOTIDIEN

Centre France

D'INFORMATION

Fondateur : A. VARENNE - 53<sup>e</sup> Année - N° 17.608

C.C.P. N° 33-08 CLERMONT-FD — TEL. 93.22-91

## Miss Bourgogne élue "Miss France" (bis)



**P**OITIERS. — A l'occasion d'un gala organisé par le Groupe des commerçants de Poitiers, le Comité Miss France de Marseille a procédé, au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, à l'élection d'une seconde Miss France, en présence d'environ 2.500 spectateurs rassemblés au Parc des Expositions. C'est Miss Dijon-Bourgogne, Mlle Aleth Mosson, une étudiante en commerce de dix-huit ans, résidant à Dijon, qui a été élue.

La nouvelle Miss France mesure 1,67 m. Ses mensurations sont les suivantes : poitrine 85, taille 60, hanches 80.

Miss Côte d'Azur, Mlle Anne-Marie Stéfanie, d'Antibes, dix-huit ans, est deuxième dauphine, et Miss Flandre, Mlle Dany Coutelier, seize ans et demi, étudiante à Loon-Place, troisième dauphine.

L'élection ne fut pas sans murmures, l'assistance marquant un net penchant pour les beautés d'outre-mer.

Il a été procédé également à l'élection de Miss France Élégance. C'est Mlle Bernadette Braguet, de Bourg-Archambault, Miss Centre-Ouest, qui a enlevé le titre.